



**MUNICIPALITÉ DE
SAINT-APOLLINAIRE
COMTÉ DE LOTBINIÈRE
PROVINCE DE QUÉBEC**

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 FÉVRIER 2012

À une séance ordinaire tenue le 6 février 2012, à 19 h 30, au lieu ordinaire des réunions du Conseil, étaient présents :

Mme Ginette Moreau, mairesse

M. Léopold Rousseau, conseiller n° 1
M. Jean-Pierre Lamontagne, conseiller n° 2
M. Jonathan Moreau, conseiller n° 3
Mme Julie Rousseau, conseillère n° 4
M. André Sévigny, conseiller no 5
M. Bernard Ouellet, conseiller n° 6

La directrice générale atteste que plus de 20 personnes sont présentes dans la salle.

Hommage à Linda Fortin

Le conseil municipal rend un dernier hommage à madame Linda Fortin, employée depuis 1998 du Service des loisirs et de la culture de la municipalité de Saint-Apollinaire, décédée accidentellement le 20 janvier 2012. Elle a fait sa marque au sein de l'équipe par sa joie de vivre, sa spontanéité, son franc-parler et son authenticité. Son souvenir restera gravé dans nos mémoires.

Remise de certificats de qualification et médaille pour services distingués

Certificat de qualification – OPÉRATEUR DE POMPE :

Félicitations à Julien Bisson, Simon Desruisseaux, Dominique Dubé, Yan Fréchette, Guylain Lambert, Michel Leboeuf, Mario Lemieux, Julie Rousseau.

Certificat de qualification – MATIÈRES DANGEREUSES – NIVEAU SENSIBILISATION :

Félicitation à Martin Paquet.

Médaille des pompiers pour services distingués :

Félicitations à Jean-Marie Hébert.

(La médaille de pompiers pour services distingués a été créée le 29 août 1985 pour honorer les membres d'un service d'incendie canadien qui ont 20 ans de service, dont 10 ans au moins dans des fonctions qui comportent des risques potentiels, et qui travaillent depuis la création de la médaille ou après).

ORDRE DU JOUR

PRÉLIMINAIRES :

1. Ouverture de la session
2. Enregistrement des droits de parole du public
 - a. Exercice des droits de parole du public
3. Faits saillants et résumé de la correspondance
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption des comptes et dépôt du registre des engagements
6. Transferts de crédits (aucun)



ÉTUDE :

7. SERVICE D'URBANISME

- a. Adoption du second projet de règlement n° 671-2012
- b. Adoption du second projet de règlement n° 673-2012
- c. Avis de motion règlement n° 671-2012
- d. Avis de motion règlement n° 673-2012
- e. Nomination des membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- f. PIIA Patrimoine – 163, rue Principale
- g. Dérogation mineure – 179, rang Bois-Joly
- h. CPTAQ – lots 3 584 574 et 3 584 585, rang Bois-Joly

8. SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

- a. .

9. SERVICE DES INCENDIES

- a. .

10. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU

- a. Mandat à SNC-Lavalin – Rue des Vignes
- b. Achat d'une remorque fermée pour le service des travaux publics
- c. Avis de motion – Règlement 679-2012 sur l'utilisation de l'eau potable
- d. Addition de 10 luminaires au réseau d'éclairage public

11. SERVICE DE LA COMPTABILITÉ STRATÉGIQUE

- a. .

12. ADMINISTRATION

- a. Embauche d'une employée au bureau de la SAAQ
- b. Autorisation afin de demander des soumissions

13. AGENDA POLITIQUE

- a. .

14. VARIA

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

16. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE

17. CLÔTURE DE LA SÉANCE

15283-02-2012
point no 4

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 février 2012 soit accepté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

15284-02-2012
point no 5

ADOPTION DES COMPTES

IL EST PROPOSÉ PAR : Bernard Ouellet, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que les comptes payés et les comptes à payer soient acceptés et que la mairesse et la directrice générale soient autorisées à les payer.

Adopté à l'unanimité



Salaires bruts payés - Janvier

Ginette Moreau Daigle	2 388,92 \$
Léopold Rousseau	868,71 \$
Jean-Pierre Lamontagne	868,71 \$
Jonathan Moreau	868,71 \$
André Sévigny	868,71 \$
Julie Rousseau	868,71 \$
Bernard Ouellet	868,71 \$
Martine Couture	5 481,47 \$
Cathy Bergeron	4 665,45 \$
Martin Miller	1 796,24 \$
Renault Lepage	5 038,60 \$
Dany Lamontagne	3 792,47 \$
Linda Fortin	2 245,66 \$
Membres du conseil et cadres :	30 621,07 \$
Employés voirie et bureau :	50 588,15 \$
Service de sécurité incendie :	2 215,78 \$
Bibliothèque, entretien ménager, brigadières :	2 728,00 \$
Personnel de la SAAQ :	7 314,15 \$
Total des salaires bruts payés pour janvier 2012 :	93 467,15 \$

Comptes payés - Janvier

SSQ Groupe financier	Assurances collectives	7 032,33 \$
127e Groupe Agapogil	Subvention	700,00 \$
École secondaire Beaurivage	Publicité album des finissants	75,00 \$
Fondation Philippe Boucher	Cocktail dînatoire	400,00 \$
La Croix Rouge	Renouvel. entente service aux sinistrés	762,90 \$
Hydro-Québec	Électricité	8 247,18 \$
Postes Canada	Apollinairois Express	419,43 \$
Gino Therriault	Remboursement dépôt aide technique	100,00 \$
Jean-Paul Martineau	Remb. dépôt certificat de localisation	200,00 \$
Sonic	Propane - salle communautaire	666,51 \$
L'Impériale	Essence et diesel	5 808,01 \$
Pitney Works	Timbres	4 599,00 \$
Gaz Métro	Gaz - caserne	493,45 \$
Danielle Demers	Remb. frais ouverture entrée d'eau	75,00 \$
Hydro-Québec	Électricité	414,79 \$
Petite Caisse	Renflouement	205,33 \$
Mike	Appareils Mike	35,99 \$
Télus Mobilité	Cellulaires	1 049,01 \$
Syndicat des Métallos	Cotisation mensuelle - janvier	707,08 \$
Maison des Jeunes	Subvention mensuelle - décembre	1 115,93 \$
Guillaume Demers	Remb. dépôt certificat de localisation	200,00 \$
CARRA	Cotisation mensuelle - janvier	1 206,47 \$
Groupe Négotel	Téléphones	474,00 \$
Total des comptes payés pour le mois de janvier 2012 :		34 987,41 \$

Comptes payés Service des Loisirs - Janvier

Performance C2	Avance session hiver 2012	7 500,00 \$
Martine Therrien	Remboursement cours	78,00 \$
Jean-Yves Martineau	Remise dépôt de salle	50,00 \$
Total des comptes payés des loisirs pour le mois de janvier 2012 :		7 628,00 \$



Comptes à Payer - Janvier

Acklands Grainger	Thermomètre	149,46 \$
Acier Picard	Pièces pour réparer conteneurs	730,64 \$
Aide informatique G. Gosselin inc.	Disque dur et haut-parleur	259,82 \$
Aqua Zach inc.	Pièces	502,28 \$
Ass. québécoise d'urbanisme	Adhésion 2012	344,93 \$
Banlieue Ford	Entretien véhicule	44,89 \$
Batteries du Québec inc.	Batteries	159,71 \$
Bergor	Brosses pour balai mécanique	816,63 \$
Biolab	Analyses d'eau	249,50 \$
Bi-Sports	Plaquette (35 ans de service)	6,90 \$
Gaétan Bolduc & ass. inc.	Trouble puits des Lilas	6 433,85 \$
Boulons et Écrous A.M. inc.	Boulons, rondelles et écrous	107,13 \$
Buro Plus	Papeterie	80,15 \$
Camions Freightliner Québec inc.	Entretien camion 10 roues	3 260,73 \$
Carquest	Entretien de véhicules	471,77 \$
Casse-Croûte chez Lizon	Déjeuner-conférence - Éric Sinopoli	230,00 \$
Centre de Couture F. Olivier	Filtres	45,98 \$
CGER	Location de décembre	7 451,44 \$
Constructo Sé@o	Appel d'offres	2 847,45 \$
Copibec	Licence de reproduction	28,74 \$
Corporate Express	Papeterie	74,03 \$
Corporation Sun Média	Offre d'emploi SAAQ	565,67 \$
Christian Côté	Remb. bottines de travail	176,19 \$
Marc Côté	Remb. bottines d'hiver	195,36 \$
Martine Couture	Remb. repas 35 ans de service Lorraine	172,69 \$
Marcel Croteau	Ménage de janvier	613,10 \$
Éditions Yvon Blais	Loi urbanisme - accès à l'info	177,25 \$
Enseignes Pala	Acrylique	27,59 \$
Envir'eau Puits	Honoraires décembre	804,83 \$
EIRS Alarme	Surveillance réservoir et garage	110,39 \$
Équipements Sigma inc.	Pièces pour pépîne	43,99 \$
Exova	Analyses d'eau	61,52 \$
Fabrique St-Apo	Lithographie (35 ans de service)	50,00 \$
F.Q.M.	Formation mariage civil et union civile	149,47 \$
Ferme des jumeaux Lamontagne	Déneigement	3 698,66 \$
Fonds d'information sur le territoire	Avis de mutation	42,00 \$
Garage Germain Rousseau	Pôle à batterie	5,47 \$
Groupe ACCIsst	Cotisation 2012	2 556,12 \$
Infographie Julie-Ann Charest	Cadre et montage	68,99 \$
Jacques Caron inc.	Produits d'entretien	747,34 \$
Louise Jobidon	L'heure du conte de janvier	160,00 \$
Jolicoeur, Lacasse avocats	Dossier général	2 456,55 \$
L.C.S.	Recherche de fuites	817,98 \$
Dany Lamontagne	Filet de volley	128,68 \$
Stéphane Laroche	Remb. bottines d'hiver	183,87 \$
L. Delisle inc.	Bris d'eau et déneigement	31 100,32 \$
Linde	Location de bouteilles et gants	819,72 \$
Location LPL	Outils	517,86 \$
Marché Veilleux	Divers - réunions et déjeuner-conférence	101,65 \$
M.R.C. Lotbinière	Quote-part	39 741,35 \$
Municipalité de Laurier-Station	Quote-part	4 472,34 \$
Judith Nadeau	Barrières de janvier	240,00 \$
Outils Plus	Meule et brosses	407,68 \$
Paysagiste 2000 inc.	Déneigement	41 740,04 \$
Plania	Consultation	531,76 \$
Produits industriels Jean-Paul Côté	Hypochlorite	883,01 \$
PG Solutions	Comptes de taxes, enveloppes, formation	884,87 \$



Protection incendie PC	Air pack, inspection	74,80 \$
Provencher Jean	Rencontre-conférence	338,79 \$
Publi-Sac	Cahier inscription loisirs	138,89 \$
Quincaillerie 2000 inc.	Entretien et réparation	45,47 \$
Réal Huot inc.	Pièces	271,57 \$
Rép. d'outils R. Martel inc.	Réparation d'outils R. Martel inc.	60,17 \$
Réseau Biblio	Tarification 2012 et cartes d'abonné	21 694,93 \$
R.M. Leduc & cie inc.	Papeterie - bibliothèque	357,86 \$
Sears	Aspirateur	119,50 \$
Services Frimas inc.	Réparer trouble salle communautaire	958,39 \$
Services Technologiques A.C. inc.	Contrat de service	3 152,96 \$
Signoplus	Signalisation	423,57 \$
Sinaction	Conférence et marketing	3 219,29 \$
Société VIA inc.	Rejets 6 %	3 635,51 \$
S.S. inc.	Aérotherme	369,19 \$
Trafic Contrôle F.M. inc.	Travaux sur bâtiments et ent. éclairage	708,10 \$
Voltec	Entretien réseau d'éclairage public	838,49 \$
Westburne	Pince	183,96 \$
Wolseley	Travaux au réservoir des Lilas	581,75 \$
Xérox	Versement trimestriel - photocopieur	2 963,29 \$
Total des comptes à payer pour le mois de janvier 2012 :		199 886,82 \$

15285-02-2012
point no 7a

ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 671-2012

ATTENDU QUE la Municipalité a adopté le règlement de zonage numéro 590-2007 le 3 mars 2008 ;

ATTENDU QUE le règlement numéro 590-2007 peut être modifié conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1);

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le règlement de zonage numéro 590-2007 afin de modifier les zones 187R, 188R, 189R et 190R et d'ajuster les usages autorisés, ainsi que de créer la zone 197R;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande les modifications du présent amendement;

ATTENDU QUE ce projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire;

ATTENDU QU'une consultation publique prévue à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme a eu lieu le 23 janvier 2012;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu une copie de ce projet de règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'adopter le second projet de règlement 671-2012.

15286-02-2012
point no 7b

ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 673-2012

ATTENDU QUE la Municipalité a adopté le règlement de zonage numéro 590-2007 le 3 mars 2008;

ATTENDU QUE le règlement numéro 590-2007 peut être modifié conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1);



ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le règlement de zonage numéro 590-2007 afin d'autoriser un projet intégré comprenant des habitations unifamiliales jumelées et des habitations multifamiliales dans la zone 173R;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande les modifications du présent amendement;

ATTENDU QUE ce projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire;

ATTENDU QU'une consultation publique prévue à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme a eu lieu le 23 janvier 2012;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu une copie de ce projet de règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'adopter le second projet de règlement 673-2012

15287-02-2012
point no 7c

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 671-2012

Avis de motion est par les présentes donné par Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du Conseil un règlement n° 671-2012 modifiant le règlement de zonage numéro 590-2007 visant à modifier les zones 187R, 188R, 189R, 190R et à créer la zone 197R.

15288-02-2012
point no 7d

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 673-2012

Avis de motion est par les présentes donné par Jonathan Moreau, conseiller no 3, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du Conseil un règlement n° 673-2012 modifiant le règlement de zonage numéro 590-2007 visant à autoriser un projet intégré comprenant des habitations multifamiliales à l'intérieur de la zone 173R.

15289-02-2012
point no 7e

NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

ATTENDU QUE la Municipalité a adopté le règlement 250-1996 constituant le comité consultatif d'urbanisme (CCU);

ATTENDU QUE le CCU se compose de cinq membres résidents de la municipalité et de deux membres du conseil municipal;

ATTENDU QUE Monsieur Mario Brochu ne renouvelle pas son mandat comme membre du CCU;

IL EST PROPOSÉ PAR : Bernard Ouellet, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité

De nommer les personnes suivantes à titre de membre du comité consultatif d'urbanisme pour un mandat de deux ans :

Membres résidents de Saint-Apollinaire : Madame Madeleine Boulay, Madame Catherine Déry, Madame Marie-Andrée Carré, Monsieur Jean-Marie Boucher et Monsieur Réal Daigle.

Membres du Conseil municipal : Monsieur Léopold Rousseau, qui assumera la présidence du CCU et Monsieur Jean-Pierre Lamontagne.

La Municipalité remercie Monsieur Mario Brochu pour son excellent travail tout au long de son mandat.

Adopté à l'unanimité



15290-02-2012
point no 7f

PIIA PATRIMOINE – 163, RUE PRINCIPALE

ATTENDU QUE le requérant est propriétaire du lot 3 383 868 d'une superficie de 2624.4 m² dans la zone 114R situé au 163, rue Principale;

ATTENDU QUE le requérant a fait une demande de permis numéro 2012-012 afin de remplacer et agrandir une fenêtre sur un mur latéral de la résidence pour le même modèle que celles existantes;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du règlement relatif au plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 594-2007;

ATTENDU QUE le CCU recommande l'acceptation de ce permis;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que les travaux soient autorisés comme demandé dans la demande de permis n° 2012-012.

Adopté à l'unanimité

15291-02-2012
point no 7g

DÉROGATION MINEURE – 179, RANG BOIS-JOLY

ATTENDU QUE le requérant est propriétaire du lot 3 387 460 d'une superficie de 18.3 ha dans la zone 33 A situé au 179, rang Bois-Joly;

ATTENDU QUE le requérant a fait une demande de dérogation mineure numéro 2011-067 afin de diminuer la marge de recul latérale de la résidence à 23.16 mètres;

ATTENDU QUE selon le règlement de zonage numéro 590-2007, la marge de recul latérale à respecter pour l'implantation d'une résidence dans les affectations agricole viable et agro-forestière, est de 30 mètres entre la nouvelle résidence et la limite de propriété voisine;

ATTENDU QU'un avis public de dérogation mineure a été publié le 15 décembre 2011;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du règlement sur les dérogations mineures numéro 595-2007 et du règlement de zonage numéro 590-2007;

ATTENDU QUE le CCU recommande l'acceptation de cette demande de dérogation mineure;

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la demande de dérogation mineure numéro 2011-067 soit acceptée telle que présentée.

Adopté à l'unanimité

15292-02-2012
point no 7h

CPTAQ – LOTS 3 584 574 ET 3 584 585, RANG BOIS-JOLY

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu des demandes d'autorisation pour la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour les propriétés suivantes :

- Le lot 3 584 574, situé sur le rang Bois-Joly, afin de procéder à l'enlèvement d'une butte de sable sur une superficie approximative de 13 484 m², ainsi que l'utilisation d'un chemin d'accès existant.
- Le lot 3 584 585, situé sur le rang Bois-Joly, afin de procéder à l'enlèvement d'une butte de sable sur une superficie approximative de 13 484 m², ainsi que l'utilisation d'un chemin d'accès existant.

ATTENDU QUE les terrains faisant l'objet de la demande se situent dans des zones protégées par la loi sur la protection du territoire et des activités agricoles;



ATTENDU QUE les requérants désirent que la Municipalité appuie leurs demandes auprès de la CPTAQ;

ATTENDU QUE les projets ne contreviennent pas à la réglementation municipale en matière d'urbanisme et que dans la zone urbaine, l'activité recherchée n'est pas autorisée en vertu du règlement de zonage 590-2007;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la Municipalité appuie ces demandes auprès de la CPTAQ.

Adopté à l'unanimité

15293-02-2012
point no 10a

MANDAT À SNC-LAVALIN - RUE DES VIGNES

ATTENDU QU'en 2011, la Municipalité a mandaté la firme SNC-Lavalin pour la mise à jour des plans du développement résidentiel du secteur de la rue des Orchidées afin de déposer une demande de certificat d'autorisation au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), pour l'ouverture de nouvelles rues et pour l'aménagement d'un bassin de rétention;

ATTENDU QUE ce développement résidentiel inclut les propriétés d'Aline Boucher, Jean-Paul Moreau et Hélène Bélanger, en plus de celle de la Municipalité;

ATTENDU QU'il est nécessaire de boucler le réseau d'aqueduc entre la Route 273 et la future rue des Tulipes par la rue des Vignes;

ATTENDU QUE ce secteur de la rue des Vignes n'était pas inclus dans la mise à jour des plans et pour la demande au MDDEP;

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité

De mandater la firme SNC-Lavalin pour la réalisation des plans de construction des services d'aqueduc, d'égout domestique et pluvial et de voirie pour la rue des Vignes, pour la somme de 2500 \$ plus les taxes applicables, selon l'offre de service déposée le 18 janvier 2012. Ces frais supplémentaires seront partagés au prorata des superficies des terrains entre la Municipalité, Aline Boucher, Jean-Paul Moreau et Hélène Bélanger.

Adopté à l'unanimité.

15294-02-2012
point no 10b

ACHAT D'UNE REMORQUE FERMÉE POUR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour l'achat d'une remorque fermée;

ATTENDU QUE 3 soumissions ont été reçues, soit :

- Fardières Québec inc. 7700.00 \$ + taxes
- Remorque Leblanc 7877.00 \$ + taxes
- Giljean Deschenaux inc. 7974.21 \$ + taxes

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3
ET RÉSOLU à l'unanimité :

De faire l'achat d'une remorque fermée de 7' X 14' et 6'4" de hauteur intérieure, auprès du plus bas soumissionnaire, Fardières Québec inc., au coût de 7700.00 plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité

15295-02-2012
point no 10c

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 679-2012 SUR L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE

Avis de motion est par les présentes donné par 6 qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du Conseil, un règlement n° 679-2012 sur l'utilisation de l'eau potable.



15296-02-2012
point no 10d

ADDITION DE 10 LUMINAIRES AU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

ATTENDU QU'il est essentiel d'ajouter des luminaires à divers endroits sur le réseau routier;

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité

De faire l'achat de 10 luminaires, dont 4 pour le Parc industriel, auprès de la compagnie Trafic Contrôle inc., pour un montant de 10 386.39 \$ taxes incluses. Le prix comprend la fourniture, préparation et livraison de 10 luminaires de 100 watts et mise à jour des plans de la municipalité, ainsi que la fourniture et installation de 2 poteaux de bois.

Le coût exigé par Hydro-Québec pour l'installation de ces luminaires est de 1728.00 \$, soit 144 \$ par luminaire, plus les taxes applicables. Le tout pour un grand total de 12 114.39 \$.

Adopté à l'unanimité

15297-02-2012
point no 12a

EMBAUCHE D'UNE EMPLOYÉE AU BUREAU DE LA SAAQ

ATTENDU QUE suite à la démission de madame Claudette Lambert, une offre d'emploi comme préposé (e) au permis et à l'immatriculation a été publiée dans les journaux *Le Peuple de Lotbinière* et *Le Peuple de Lévis*;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller 3
ET RÉSOLU à l'unanimité

De procéder à l'embauche de madame Lucie Boulanger comme préposée au service à la clientèle du bureau de la SAAQ, à 21 h/semaine, au taux horaire de 13 \$.

Que les autres conditions de travail sont celles de la convention collective en vigueur pour les employés municipaux.

Adopté à l'unanimité

15298-02-2012
point no 12b

AUTORISATION AFIN DE DEMANDER DES SOUMISSIONS

ATTENDU QU'il est nécessaire d'autoriser la directrice générale par résolution pour demander des soumissions lors d'achat de plus de 25 000 \$;

ATTENDU QUE des soumissions doivent être demandées pour l'achat d'un camion 6 roues dompeur usagé et d'un entrepôt style dôme;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à procéder à la demande de soumissions publiques pour le camion 6 roues dompeur usagé et l'entrepôt.

Adoptée à l'unanimité

15299-02-2012
point no 16

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le procès-verbal du 6 février 2012 soit adopté séance tenante.

Adopté à l'unanimité



15300-02-2012
point no 17

CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4
ET RÉSOLU à l'unanimité

De clôturer la séance ordinaire le 6 février 2012, à 20 h 04.

Adopté à l'unanimité

Ginette Moreau,
Mairesse

Martine Couture,
Directrice générale/Secrétaire-trésorière

Prochaine séance du conseil : le lundi 5 mars 2012